

Le fonctionnement

Le principe de fonctionnement du CPP repose principalement sur une **activité programmée de consultations**.

Les consultations se déroulent **sur place du lundi au vendredi de 9h à 17h**.



Les secrétaires du CPP **vous informent** et **organisent** avec vous la **planification de vos rendez-vous**.

Elles sont joignables au :
05 46 38 00 00 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h.

Pour **faciliter les démarches administratives**, à chaque consultation sur place, **pensez** à vous munir d'une **pièce d'identité** (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour, permis de conduire), de votre **carte vitale à jour** et de votre **carte de mutuelle**.

EN CAS D'URGENCE au cours de la grossesse

Le Centre Périnatal de Proximité de Royan est **accessible du lundi au vendredi de 9h à 18h**.

En dehors de ces horaires, le **SAMU centre 15** reste le **1er réflexe à avoir**.

Tous les moyens d'intervention sanitaire coordonnés par le SAMU de Charente-Maritime sont mobilisés et organisés pour répondre et **conduire les futures mamans vers les Centres Hospitaliers les plus proches dans les meilleurs délais**.

PRATIQUE

Pour contacter le CPP de Royan

☎ 05 46 38 00 00

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h.

Centre Périnatal de Proximité de Royan
Site du Centre Hospitalier de Royan
20 avenue de St Sordelin - Vaux sur Mer
BP 217 - 17205 Royan

Pour contacter le SAMU

Composez le 15 (7j/7 - 24h/24)

Pour contacter la maternité de Saintes

Urgences obstétricales ☎ 05 46 95 12 97 (7j/7 - 24h/24)

Sécrétariat maternité ☎ 05 46 95 15 06

du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h.

Maternité du Groupe Hospitalier Saintes -
Saint-Jean-d'Angély
11, boulevard Ambroise Paré
BP 10326 - 17108 Saintes cedex

Pour contacter la maternité de Rochefort

Urgences obstétricales ☎ 05 46 88 54 87 (7j/7 - 24h/24)

Sécrétariat maternité ☎ 05 46 88 54 70

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Maternité du Centre Hospitalier de Rochefort
1, avenue de Béligon
BP 30009 - 17301 Rochefort cedex

Pour contacter les sages-femmes libérales

Plateforme téléphonique ☎ 06 08 99 67 41

du lundi au vendredi de 8h à 20h



Cellule Communication GH Saintes - Saint-Jean-d'Angély - Édition 12/2024 - Crédits photos : Phanie/Burger - Fotolia - iStockphoto - Ref. 12371 - Ne pas jeter sur la voie publique.



Le Centre Périnatal de Proximité

CPP

de Royan



☎ 05 46 38 00 00

20 avenue de St Sordelin
17640 Vaux sur Mer

Le CPP de Royan

Bienvenue au Centre Périnatal de Proximité de Royan

Situé dans des locaux du Centre Hospitalier de Royan, le Centre Périnatal de Proximité qui vous accueille dépend du Groupe Hospitalier Saintes - Saint-Jean-d'Angély.

Ce **service de proximité** permet aux femmes du pays royannais de **bénéficier d'un suivi gynécologique** et/ou d'un **suivi de grossesse** au plus proche de leur domicile limitant ainsi leurs déplacements.

L'activité du Centre Périnatal de Proximité est assurée par des professionnels des maternités des établissements hospitaliers de Saintes et de Rochefort.

Pour un suivi optimal des patientes, ces professionnels travaillent en **étroite relation** avec les médecins généralistes, gynécologues et sages-femmes de ville. Ils travaillent en **relais avec les maternités** choisies pour les accouchements.

L'équipe

Une équipe pluridisciplinaire à votre service

Pour votre suivi gynécologique ou obstétrical

- des gynécologues-obstétriciens et des sages-femmes

Pour votre accompagnement à la parentalité

- un(e) psychologue

Pour vos prises de rendez-vous et démarches administratives

- des secrétaires médicales

Pour l'organisation du service, le lien avec l'équipe et les partenaires extérieurs

- une sage-femme coordinatrice

L'offre de soins



Votre suivi gynécologique :

- suivi gynécologique de prévention,
- suivi de contraception,
- suivi d'infertilité,
- suivi relatif à toute pathologie gynécologique,
- suivi de chirurgie gynécologique,
- échographies gynécologiques.



Votre suivi de grossesse :

- consultations pré et postnatales,
- échographies obstétricales,
- dépistage et suivi des grossesses à risque,
- surveillances du rythme cardiaque fœtal et des contractions utérines (monitoring),
- consultations d'allaitement,
- consultations en hygiène alimentaire,
- accompagnement à la parentalité.

Maternité

Un accompagnement de qualité en toute sécurité

Le CPP de Royan entretient un **lien privilégié avec les maternités de Saintes et de Rochefort** qui mettent à sa disposition des professionnels expérimentés pour le suivi des futures mamans. Ces deux maternités sont organisées pour vous accueillir le jour « j ».

Vous gardez cependant la possibilité d'**accoucher dans la maternité de votre choix**, dans la région ou ailleurs. L'équipe du CPP se mettra en **lien avec l'établissement que vous aurez choisi**.

A l'issue de chaque rendez-vous au CPP, nous vous remettrons le compte-rendu de votre consultation. **Ces documents seront à apporter à la maternité** choisie le jour de votre accouchement.

Au retour de la maternité, le CPP reprend votre suivi post-natal et vous accompagne dans la parentalité.

A PRÉVOIR



La consultation d'anesthésie

Même si a priori vous ne souhaitez pas de péridurale, une consultation d'anesthésie au **8ème mois** de votre grossesse est **obligatoire**.

Elle permet, dans le mois qui précède votre accouchement, de **vous informer** sur l'anesthésie péridurale, d'en **rechercher** les éventuelles contre-indications et de **dépister** les facteurs de risques.

Cette consultation se déroulera **sur le lieu d'accouchement** choisi. Le rendez-vous vous sera **donné par la secrétaire du CPP**.